



déchèterie communautaire de La Boisse

formulaire d'inscription **PARTICULIERS**



accès réservé UNIQUEMENT aux habitants de la Communauté de Communes de la Côtère
(Balan, Bèlignoux, Bressolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Niévroz, Pizay, Sainte-Croix)

COORDONNÉES

Nom : Prénom :
 N° : Voie :
 CP : Ville :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 E-mail :

IMMATRICULATION

	Immatriculation des véhicules utilisés	Propriétaire* (champ C1 du certificat d'immatriculation)	Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	Poids Total Autorisé en Charge (champ F2 du certificat d'immatriculation)
1				
2				
3				
4				

* Si le nom du propriétaire est celui d'une personne morale (entreprise, société, commerce, établissement public, exploitant agricole), le véhicule doit être inscrit avec le formulaire d'inscription dédié aux professionnels. Tout dossier ne respectant pas cette consigne ne sera pas pris en compte.

TARIFS

Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	PTAC (champ F2 du certificat d'immatriculation)	Tarif au passage	Tarif au passage supplémentaire
VP (véhicule particulier)	≤ 3,5 tonnes	GRATUIT jusqu'au 50 ^{ème} passage sur l'année civile	10 € à partir du 51 ^{ème} passage
CTTE (camionnette)	< 2, 6 tonnes	GRATUIT jusqu'au 50 ^{ème} passage sur l'année civile	10 € à partir du 51 ^{ème} passage
CTTE (camionnette)	≥ 2,6 et ≤ 3,5 tonnes	GRATUIT jusqu'au 25 ^{ème} passage sur l'année civile	20 € à partir du 26 ^{ème} passage

JUSTIFICATIFS

tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz, téléphone ou eau),
- une copie de la carte grise du ou des véhicules concernés au même nom que le justificatif de domicile,
- si nécessaire, une attestation sur l'honneur et/ou autre justificatif éventuel.

Certifie l'exactitude des renseignements, ainsi que la validité des pièces justificatives.

Fait à :

Le :

signature du demandeur
précédée de la mention «lu et approuvé»

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification et suppression des informations la concernant, en s'adressant à la 3CM.

L'accès à la déchèterie implique le respect des conditions et réserves précisées dans le règlement de déchèterie. Le règlement est consultable sur le site de la déchèterie, au siège de la 3CM et sur le site internet www.3cm.fr. Une copie peut être adressée par mail à toute personne qui en fait la demande.

Formulaire d'inscription et justificatifs à envoyer par courrier à :
 Communauté de Communes de la Côtère - Service Déchèterie
 85, avenue Pierre Cormoreche - 01120 Montluel
 04 78 06 39 37 - infos@3CM.fr